Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 64 (1948-1950)

Heft: 271

Artikel: Stabilité de l'aimantation rémanente de roches volcaniques : quelques

faits nouveaux

Autor: Mercanton, P.-L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-273957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P.-L. Mercanton. — Stabilité de l'aimantation rémanente des roches volcaniques : quelques faits nouveaux.

(Séance du 5 mai 1948).

L'emploi de la méthode de Folgheraiter pour faire l'histoire du magnétisme terrestre n'est légitime que si l'aimantation acquise par une lave lors du refroidissement au-dessous du point de Curie de ses constituants ferromagnétiques n'est pas altérée ensuite par le séjour prolongé de la roche dans le champ terrestre ambiant ou un champ faible occasionnel, celui d'une lave voisine, par exemple. On admettait jusqu'à présent volontiers que pour les basaltes et roches apparentées, tout au moins quand le constituant aimantable principal était la magnétite, cette condition était suffisamment remplie et l'on ne se préoccupait guère de la position des échantillons dans le faible champ magnétique où on les abandonnait entre les mesures. Or des essais de M. Emile Thellier, en 1937, ont remis cette indifférence en question 1. Ayant déterminé une première fois, en grandeur et en direction, l'aimantation de basaltes d'Auvergne, puis laissé ses échantillons pendant trois jours sens dessusdessous dans le champ faible de son laboratoire, ce physicien, en les soumettant à nouvel examen, constata, sans ambiguité, des changements notables de leur aimantation, tant en direction qu'en grandeur!

Ayant moi-même et à maintes reprises publié des valeurs de l'inclinaison magnétique terrestre ancienne, obtenues de basaltes et laves de diverses régions circumpolaires, je ne pouvais que m'émouvoir de cette constatation inattendue et inquiétante pour la pertinence de mes déductions. Pour en avoir le cœur net et ne disposant plus à l'époque de moyens adéquats de vérification, je priai M. Thellier de bien vouloir faire le contrôle à ma place. Je lui adressai donc, en son laboratoire de l'Institut de Physique du Globe de Paris, un petit choix de cubes de basalte très compact, de provenances variées. Sciés au disque émerisé, ces cubes avaient chacun une paire de faces parallèles, marquées H(aut) et B(as) et « in situ », avant

¹ Cf. C. R. Acad. des Sciences de Paris, 15 mars 1937.

prélèvement, rigoureusement horizontales. J'en avais déterminé à Lausanne, en 1932, l'aimantation au moyen d'un magnétomètre sensible. Depuis lors ils étaient restés côte à côte avec de nombreux autres spécimens, emballés pour leur garde sans que j'eusse cru devoir m'inquiéter d'une interréaction possible. MM. Thellier et Coulomb — auxquels va ma gratitude sans réserve — ont pu, en 1940 encore, soumettre mes spécimens à l'épreuve de leurs instruments. Après que les cubes fussent demeurés du 9 avril au 3 mai 1940, soit durant 24 jours, avec leurs faces H horizontales et en dessus (position I), on mesura conjointement leurs moments magnétiques et l'angle de leur aimantation avec la verticale, soit la normale à la paire de faces H-B. Puis on les abandonna, à distance les uns des autres, dans le champ du laboratoire, jusqu'au 13 août 1940, soit durant 102 jours, mais en position inverse de la première, faces B en dessus cette fois (position II). Passé ce temps on refit les déterminations.

Le tableau ci-après résume les résultats:

DÉSIGNATION DU CUBE	Aimantation spécifique × 10 ⁴	Moment total Moy. I et II	I N C L	I N A Lausanne		N S ° aris II
* Observations Hill, Queensland	35,4	0,23	boréale	65,5	64,3	65,2
Patreksfjordur, Islande	20,3	0,60	boréale	79	79	79
Fuglfjordur, Feroë:				A.		
Assise inférieure	8,0	0,50	australe	10	9	14,7
médiane	10,4	0,35	australe	74,3	77	78
supérieure (gros cube)	17,7	0,81	australe	38,3	40,7	41,5
supérieure (petit cube)	21,3	0,26	australe	30	33	32

Aimantation spécifique et moment magnétique sont ici en unités CGS électromagnétiques; les inclinaisons sont en degrés sexagésimaux. Les moments totaux sont les moyennes des valeurs pour I et II, qui ne présentent que des différences insignifiantes. Bien entendu les décimales n'ont ici, pour les inclinaisons, qu'une valeur d'indication.

Les résultats de ces contrôles de position sont, on le voit, tout-à-fait rassurants. Sauf pour Fuglfjordur Inférieur les écarts de I avec II restent de l'ordre des erreurs de mesure et pour le cube précité la discordance est à peine plus grande. On peut donc tenir pour valables mes chiffres de 1932 puisqu'une longue promiscuité avec de nombreux autres cubes, serrés sans ordre exprès, n'a pas amené chez eux de changements d'aimantation appréciables après huit années.

^{* (1926).}

Si l'on réfléchit que ces échantillons ont été récoltés souvent en des parages d'accès malaisé, que leur transport jusqu'au laboratoire a été lent et aventureux, qu'ils ont eu à subir les multiples aléas de l'extraction, de la mise en forme, et finalement ont attendu parfois longtemps l'instant de leur examen magnétométrique, les vérifications de MM. Thellier et Coulomb prennent une signification des plus encourageantes.

Néanmoins l'alerte ne doit pas être oubliée et il sera judicieux, avant d'entreprendre le délicat et coûteux travail de la mise en état de mesures précises, de soumettre l'échantillon à un examen préalable sommaire de sa tenue dans le champ terrestre, par des stages de quelques semaines en position directe et inverse, comme on l'a fait à Paris.

Lausanne, 1947.